



N° 110
5 juin 2002
Bimensuel

Enfin La Gazette!

Ce numéro de *La Gazette* paraît avec une semaine de retard et sous une forme réduite, en raison du déménagement de la rédaction suite aux événements du 14 mai dernier. Merci de votre compréhension et bonne lecture!

Dans ce numéro



ACTUEL

Collaborateur personnel de Philippe Biéler désigné

2



EMPLOI

28 postes vacants

6



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

8



JOËL CHRISTIN

Gérer l'après-incendie

Dans la nuit du 13 au 14 mai, le bâtiment Perregaux, siège historique du Grand Conseil, a été entièrement détruit par les flammes. Alors qu'il était en pleine restauration et que la fin des travaux était en vue, il n'est plus qu'un squelette de pierres fendues par la chaleur. Durant deux semaines, des perturbations ont affecté les services de l'Etat situés dans le bâtiment administratif adjacent. Leur déplacement à la Riponne, dans des locaux

provisaires, a nécessité la mise sur pied d'une infrastructure de secours. Il s'agissait de permettre de rétablir un service normal dans les plus brefs délais, notamment au secrétariat du Grand Conseil, au secrétariat de la Constituante, au Bureau d'information et de communication et au Bureau des législations. Collaborateurs et utilisateurs des services concernés ont du faire preuve d'adaptabilité dans cet exercice.

Dossier pages 3 à 5

Suppression de la nomination: un OUI sans ambiguïté

C'est une approbation massive que le peuple vaudois a réservé à la suppression de la nomination des fonctionnaires. Plus de 67 % des citoyens ayant participé au vote ont approuvé l'abrogation de l'article 63 de l'actuelle constitution cantonale. Et comme le projet de nouvelle Constitution ne parle pas de nomination ni de fonctionnaires, il est désormais acquis que ces termes disparaîtront définitivement du paysage institutionnel cantonal.

L'abrogation de l'article constitutionnel sur la nomination permet au Conseil d'Etat de publier la nouvelle loi sur le personnel. Celle-ci est soumise, comme toutes les lois, à un délai référendaire de trois mois. Sauf référendum, elle pourra entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2003.

Dans son commentaire du résultat du vote du 2 juin, le Conseil d'Etat a rappelé que la suppression de la nomination 'est en rien destinée à favoriser des opérations

de démantèlement du service public. Il rappelle que cette loi offrira une amélioration sensible des conditions de travail (compensation du travail de nuit à 120 %, 5^e semaine de vacances), et qu'elle introduira des prestations sociales nouvelles (congé paternité). Aux yeux du Conseil d'Etat, cette loi constituera «un nouveau pacte entre administration et gouvernement», et devrait être «le ferment de la paix sociale et de la confiance réciproque.»

Formation continue: 4 certificats à choix

Le service de formation continue propose quatre cours ouverts à tous donnant accès aux certificats suivants:

- **Certificat Marketing.**
De septembre 2002 à juin 2003.
- **Certificat en archivistique.**
Les Archives dans la société d'aujourd'hui.
D'octobre 2002 à mars 2004.
- **Certificat en éthique du travail social.**
D'octobre 2002 à avril 2004.
- **Certificat en Muséologie et Médiation culturelle.**
De janvier 2003 à juin 2004.

Renseignements: Service de formation continue, Université de Lausanne - Château de Dorigny, 1015 Lausanne. Tél.: 021/692 22 90; Fax: 021/692 22 95. Internet: <http://www.unil.ch/sfc/>, e-mail: formcont@unil.ch.

Prochaine entrée en fonction du nouveau collaborateur personnel de Philippe Biéler

Le Conseil d'Etat a désigné Jérôme Marcel comme nouveau collaborateur personnel du conseiller d'Etat Philippe Biéler à partir du 1^{er} août 2002. Jérôme Marcel succédera à Pierre Imhof, prochain secrétaire général du Département des infrastructures. Né en 1971, Jérôme Marcel a obtenu sa licence à L'Université de Lausanne en 2000. Géographe, il s'intéresse aux politiques publiques et à leur évaluation. Son mémoire de licence traitait des incidences territoriales des réformes engagées par l'Etat de Vaud.



Le futur collaborateur personnel a acquis une très bonne connaissance de l'Etat et de son administration. Il a conçu le Manuel de l'apprenti. Il a collaboré

aux travaux de la commission d'enquête parlementaire et à la rédaction du rapport sur les EMS vaudois. Il met actuellement sur pied une rubrique Internet consacrée aux finances communales, pour le SCRIS.

Militant depuis plusieurs années, notamment dans les mouvements anti-nucléaires et dans les luttes de quartier, animé de préoccupations écologiques et sociales, porté sur les réflexions multidisciplinaires, il enrichira l'équipe qui entoure Philippe Biéler par ses compétences d'analyse et de synthèse.

Encore une adresse e-mail

Voici le «dernier-né» de la famille des boîtes aux lettres de service de l'administration cantonale:

DIRE, Service de la population, division Passeports

Depuis Internet: info.passeport@vd.ch
Depuis Lotus: info.passeport.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

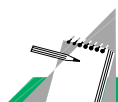
Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch



PETITES ANNONCES

Vacances: Sanary-Bandol, Var, maison à louer, tout confort, proche de la mer, pour 4-5 personnes. 450 à 700 francs la semaine, selon saison.
Tél.: 021/866 13 38 ou 021/701 38 49.

Vacances: croisière aux Caraïbes sur voilier privé de 15 mètres avec équipage, 2 cabines doubles privées, tout confort, fr. 680.- p/personne et p/semaine + caisse de bord N'hésitez pas à nous contacter: caraibes2002@caramail.com ou fax: 00 871 76 18 45 416.

A vendre: moto Honda CBR 900 RR, année 1995, 11'000 km, prix à discuter.
Tél.: 021/731 12 95 (dès 18h).

A vendre: 2 motos: Suzuki Trail 125, 1982, Frs 600.-; et Yamaha XS 1100, 1980, 80'000 km, Fr. 4'000.- (à discuter).
Tél. 079/310 81 65.

A vendre: Aprilia red rose 125 cm3, excellent état (moto d'exposition), expertisée: 23.04.2002, 1991, 2500 km, frs 3500.-
Tél.: 021 314 51 19, natel: 076 322 75 15, e-mail: viviane.torti@chuv.hospvd.ch.

A vendre: Leysin, studio 33 m², situé dans petite résidence, calme, balcon, orientation sud-ouest. Prix: frs 76'000.-, à discuter. Réf 5893-5. Tél.: 024/494 15 00.

A vendre: Cilo, vélo d'enfant 14" (pour 6-8 ans env.), 24 vitesses, parfait état. 300 francs. Tél.: (le soir) 021/732 20 17.

A vendre: Opel Zafira, 2,2 Elégance, automatique, toutes options, 7 places, immatriculée en mai 2001, 11'300 km, parfait état, vert métallisé, rabais de 11'000 frs sur prix catalogue soit 29'000 francs.
Tél.: 021 943 70 51 (le soir).

A vendre: Seat Leon 1800 20V «Sport», 125 CV, modèle 2000, 5 portes, 47'500 km, gris métallisé, climatisation automatique, alarme, 2 jeux de jantes dont 1 jeu alu 16", avec pneus été neufs, radio-CD Pioneer 4 x 45 W, très bon état, 20'500 francs.
Tél.: 079 401 96 08.

A vendre: magnifique bateau «Bayliner» à cabine et hauteur sous barrots, 7,15x2,43, moteur Volvo-Penta 240 CV. Habitabilité hors du commun pour sa catégorie, 2 postes de pilotage dont 1 en cabine et 1 en plein air sur le Fly-Bridge. Chauffage, évier de cuisine en inox, panneau solaire pour recharge des batteries, wc séparés. Tableau arrière à refaire. Prix de liquidation: frs 19'000.-. Tél.: 021 728 63 60 (dès 11h).

Cherche à louer: appartement de 2 pièces, région la Côte (Rolle et environs), avec balcon ou terrasse, cuisine agencée. Tél.: prof. 021/692 41 10. E-mail: JoannaFrancoise.Schwab@iba.unil.ch

Cherche à louer: enseignante, deux filles de 9 et 11 ans, cherche un appartement de 3 pièces situé entre Béthusy et le Chalet-à-Gobet, dès juillet 2002. Tél.: 079 771 14 50.

Suites de l'incendie du bâtiment Perregaux

Le 14 mai, l'ancienne salle du Grand Conseil est partie en fumée. Tandis que l'avenir du site suscite déjà des avis, des solutions d'urgence ont été trouvées pour les 27 collaborateurs évacués du bâtiment voisin touché par l'incendie.

Le bâtiment Perregaux était en rénovation. Il n'en reste plus qu'un tas de décombres calcinés dont le déblaiement est rendu difficile par les risques d'effondrement. Il a fallu près d'une semaine pour permettre aux enquêteurs d'accéder à l'ensemble du site. Toutes les pistes sont encore envisagées, accident lié aux rénovations, acte intentionnel, ou même inattention de personnes qui se seraient éventuellement trouvées sur les échafaudages du chantier dans la nuit du 13 au 14 mai.

Très vite, des voix se sont élevées pour déterminer l'avenir du site. Architectes, personnalités politiques ou fonctionnaires ont envisagé à chaud plusieurs options, allant de la reconstruction à l'identique à la création d'un ensemble totalement nouveau. D'anciens projets d'aménagement de la place du Château sont soudain ressortis des cartons. Le 21 mai déjà, le Grand Conseil a voté une motion du député Golaz en vue de la construction d'un nouveau bâtiment.

La situation donne un tout nouveau contexte à la discussion sur l'avenir du siège du Parlement, provisoirement installé depuis juillet 2001 dans l'aula du Palais de Rumine.

27 personnes déplacées

En plus de la perte matérielle et émotionnelle que représente l'anéantissement du siège du Parlement, les dégâts causés au bâtiment attenant (Place du Château 6) ont nécessité le déplacement de 27 collaborateurs de l'administration. D'importants dégâts d'eau et la propagation du feu dans les combles appellent des travaux de réfection importants. En plus des questions liées à l'incendie lui-même, il a fallu gérer celles du relogement de services essentiels de l'Etat. C'est la Chancellerie et en particulier Pierre-Alain Uberti, vice-

chancelier, qui a assuré la coordination entre les intervenants, notamment au niveau de la sécurité, de l'enquête et du relogement. Le Secrétariat du Grand Conseil, le secrétariat de la Constituante, le Bureau d'Information et de Communication et le Bureau des légalisations et de vente des lois ont dû être déplacés. Des locaux ont été trouvés pour remplacer les salles de réunions détruites dans les combles du bâtiment. Ce déménagement précipité a mobilisé plusieurs services de l'Etat, notamment la Centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV) et le Service de l'immobilier et de la logistique. Durant une semaine, certains domaines d'activité ont tourné au ralenti. Malgré la rapidité de la mise en œuvre du dispositif, certains détails n'ont pas permis à tous d'être opérationnels avant dix jours.

Sébastien Reichel

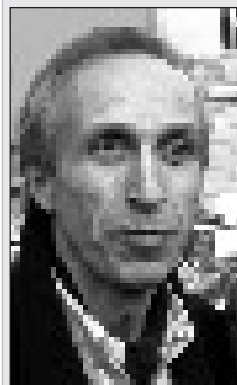


Le feu s'est propagé dans les combles du n°6 de la Place du Château, transperçant le toit et détruisant notamment la salle Jean Morax où se tiennent généralement les conférences de presse du Conseil d'Etat.

Question d'assurance

Le sinistre survenu sur l'esplanade du Château ne sera que partiellement couvert par l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, s'en explique.

Le bâtiment et les travaux étaient-ils sous-assurés?



Il est subjectif de parler de «sous-assurance». Pour ce qui est du chantier, nous n'avions pas conclu d'assurance sur les travaux. C'est une politique en bonne partie délibérée, l'Etat faisant en quel-

que sorte de l'auto-assurance. Sur l'ensemble des travaux engagés par l'Etat, cette politique permet d'économiser environ 1 à 2 millions de francs en primes par année. Le cumul de ces économies est largement supérieur à la somme qui aurait été remboursée si les travaux de la salle Perregaux avaient été assurés. Au moment du sinistre, environ 2/3 du crédit de quelque 3,6 millions de francs accordé par le Grand Conseil pour les travaux avaient été engagés. L'assurance n'aurait donc remboursé qu'environ 2,4 millions de francs dans le meilleur des cas.

Et l'assurance de base du bâtiment?

Le bâtiment était normalement assuré. Nous n'avions pas couvert sa valeur à neuf et il n'était d'ailleurs pas imaginable de reconstruire à l'identique en cas de sinistre. Evidemment, la valeur physique du bâtiment Perregaux, dans son état de vétusté, n'a rien à voir avec sa valeur historique qui est, elle, pratiquement impossible à estimer.

Quelles sont les suites à donner?

Je ne pense pas que des erreurs aient été commises, mais la politique d'assurance suivie par l'Etat mérite certainement un examen à la lumière de l'événement survenu. Cet examen pourrait dire s'il y a lieu de l'adapter différemment compte tenu des circonstances actuelles.

Propos recueillis par Joël Christin



Marianne Brélaz: «Il faut laisser le temps au temps»



JOËL CHRISTIN

En poste depuis 1986, Marianne Brélaz, a bien connu le bâtiment Perregaux et bon nombre de ses souvenirs lui sont chers. La secrétaire générale du Grand Conseil avoue qu'une forte émotion l'habite depuis l'incendie. Il lui reste encore à faire le deuil de l'ancienne salle du Parlement. Marianne Brélaz se dit attachée aux vieilles pierres. La colline de la Cité représente pour elle un symbole fort: la colline du pouvoir, qui incarne l'autorité cantonale. «Le bâtiment Perregaux en particulier représentait le cœur du Canton et de ses institutions.»

Le Grand Conseil siège depuis une année au Palais de Rumine. Mais cela n'a en rien détaché Marianne Brélaz de la salle bicentenaire et de son poêle en faïence. Malgré les agréments, notamment techniques, amenés par le déménagement, l'aula du Palais de Rumine a clairement une vocation transitoire pour le Grand Conseil. Sa secrétaire générale a toujours eu le retour à la Cité en point de mire, dans un bâtiment rénové.

Dans l'urgence, l'émotion s'est néanmoins effacée devant la nécessité de continuer le travail. Une séance du Grand Conseil a eu lieu le jour même du sinistre et c'est partagée entre sa tristesse et les exigences de son mandat qu'y est apparue Marianne Brélaz.

Même si elle se dit conservatrice, la secrétaire générale estime qu'il faut maintenant passer à la phase de reconstruction et se donner le temps d'élaborer un projet qui tienne compte des besoins des députés. «Pourquoi ne pas garder le fronton? Mais la nouvelle salle devra être adaptée au Grand Conseil, quitte à changer radicalement: construite sur le même lieu et utilisée par des députés qui n'auront pas connu l'ancienne, elle pourra à son tour devenir le symbole de la politique vaudoise.» – SR

Vite une ligne de téléphone!

La destruction, dans la nuit du 13 au 14 mai, du bâtiment Perregaux a provoqué des dommages matériels élevés. Plusieurs bureaux et places de travail ont été détruits tandis que les équipements assurant les télécommunications des services installés sur une partie de la place du Château ont été endommagés.

Le Centre cantonal des télécommunications (CCT) a dû très rapidement mettre en service un système de télécommunication pour permettre aux employés de l'Etat de retrouver une place de travail fonctionnelle.

Le film des événements

Les ingénieurs du CCT sont intervenus à l'aube du 14 mai déjà dans les bâtiments touchés pour sécuriser les équipements et mettre en place des patches afin de rétablir les télécommunications des services qui avaient été coupés, soit le secrétariat général du DSE et la préfecture. Au milieu de la matinée, les télécommunications étaient réta-

blies pour l'ensemble des services de l'Etat installés sur la place du Château et dans les environs.

Restait à s'occuper des équipements du bâtiment évacué, place du Château 6 et des 27 places de travail qu'il abritait. Il fallait rapidement reloger 4 entités: le secrétariat général du Grand Conseil, le Bureau d'Information et de Com-

munication de l'Etat de Vaud (BIC) – duquel dépend la rédaction de *La Gazette* –, le secrétariat de l'Assemblée Constituante et le bureau des législations.

Avec pour but de raccorder les différents services touchés en moins de 24 heures, le matériel de secours (Switches, téléphones, câbles,...) a alors été



PHOTOS JOËL CHRISTIN

Si l'heure s'est définitivement arrêtée dans le hall du bâtiment Perregaux, l'horloge a par contre tourné très vite pour le Centre cantonal des télécommunications.

La CADEV standardise

L'opération d'équipement des nouveaux locaux pour les services déplacés a pu être possible dans un laps de temps très court. Une fois l'emplacement des bureaux de rechange connu, il a suffi de deux jours pour avoir sur site les éléments de base des postes de travail. Pour Max Fattet, directeur de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), le maître mot de l'opération a été la souplesse des collaborateurs déplacés.

Ce sont des équipements standards qui ont d'abord été fournis, sans tenir compte dans un premier temps des besoins particuliers. La CADEV a mis au point depuis quelque temps un système qui lui permet de regrouper, stocker et gérer les meubles dont se débarrassent les services de l'Etat. Des bureaux de récupération stockés à la CADEV ont été acheminés pour équiper les personnes déplacées, par l'entremise d'un transporteur privé.

Les occupants des nouveaux bureaux ont aussi remarqué sur leur table la présence d'un «kit de survie» réunissant le matériel essentiel à l'accomplissement des tâches de bureau courantes: stylos, papier, perforatrice, agrafeuse, post-it. Des palettes de papier et d'enveloppes ont en outre rapidement franchi le seuil des nouveaux locaux.

Une première

Un autre volet de l'opération repose sur la récupération de matériel dans les bureaux sinistrés. A part les appareils électriques qui devront être contrôlés, une part du mo-

préparé et les procédures de paramétrisation des connexions établies.

Dans l'après-midi, le Service immobilier et logisitique trouvait déjà de nouveaux locaux provisoires, situés à la Place de la Riponne 10 et répartis sur 3 niveaux, pour les entités évacuées. La mission du CCT devient dès lors de fournir à cette nouvelle adresse des connexions au réseau cantonal pour 27 ordinateurs et trois imprimantes ainsi que d'assurer la mise à disposition de 22

lignes et appareils téléphoniques et de deux fax. Pour ce faire, il fallait pouvoir disposer du mobilier et des ordinateurs. Or ceux-ci ne devaient être installés qu'après le week-end de Pentecôte, soit le mardi 21 mai. Les priorités ont dû être adaptées en conséquence et le plan d'urgence «classique» (connexions établies en moins de 24 heures) abandonné.

En collaboration avec ses partenaires extérieurs, le CCT a donc organisé dès le 15 mai la distribution des

tâches ainsi que la commande de matériel auprès des fournisseurs en urgence. Entre le vendredi 17 mai et le jeudi 23 mai, les liaisons téléphoniques (intranet, internet, fax) ont été progressivement assurées et les ordinateurs configurés. Parallèlement, la déviation des anciens numéros de

téléphone était établie et la salle de conférence commune, devant servir pour l'information à la presse, équipée en prévision des votations du 2 juin.

Un coût estimé à 38'000 francs

Le coût de l'opération se décline comme suit: 25'200 francs en matériel, 9250 francs en prestations de sociétés externes et 3900 francs en prestations du CCT, soit un total de 38'350 francs.

L'expérience permet de constater que l'architecture de télécommunication du réseau cantonal vaudois permet, comme prévu, la mise en place très rapide de moyens de télécommunication importants en n'importe quel endroit. En cas d'urgence, le délai de mise en service ne dépasse pas 24 heures. En cas de travail dans des conditions «normales» de priorité 1, ce délai est de moins de 5 jours ouvrables sans efforts particuliers.

Avec un système de téléphonie classique, il n'est pas sûr que cette prestation ait pu être fournie en 6 jours car le CCT ne dispose pas de matériel de secours dans ce domaine.

Communication rétablie



Déménagement du BIC à la Riponne.

Le bâtiment de la place du Château 6 légalement touché par l'incendie abritait notamment le Bureau d'information et de communication (BIC) de l'Etat de Vaud. L'organisation de conférences de presse, la rédaction de *La Gazette* et la production d'une revue de presse quotidienne font partie de ses activités. Celles-ci ont trouvé provisoirement refuge à la place de la Riponne 10, au rez-de-chaussée du bâtiment du DINF. L'évacuation forcée n'a pas trop affecté la diffusion de l'information, les collaborateurs du BIC ayant pu «squatter» des bureaux avec ordinateurs au Château St-Maire et au Département de la formation et de la jeunesse, à la rue de la Barre, ou travailler en partie à domicile. Une salle de conférence a de plus été rapidement mise à disposition à la Riponne.

Cependant, le déplacement ne s'est pas fait sans problèmes liés à la mise en place de toute l'infrastructure nécessaire. Des meubles étaient livrés dès le jeudi 16 mai mais la revue de presse et la rédaction de *La Gazette* se sont momentanément trouvées dans une situation de quasi chômage technique: leurs outils de travail informatiques relativement spécifiques étaient bloqués sur les lieux du sinistre.

Une dizaine de jours a été nécessaire pour le déménagement des documents à la place de la Riponne, la mise en place du mobilier, la livraison et l'installation d'ordinateurs, leur configuration de base par la Bedag, la connexion au réseau cantonal par le Centre cantonal des télécommunication et les configurations ou réglages spécifiques par les utilisateurs. La revue de presse a pu reprendre sa parution quotidienne après deux semaines. *La Gazette* paraît pour sa part avec une semaine de retard. — SR



Le temps d'attente avant l'établissement des connexions de télécommunication a permis au secrétariat de la Constituante de vider ses cartons déménagés en hâte.



Une attention fleurie a accompagné le «kit de survie» fourni à chacun par la CADEV.

JOEL CHRISTIN

bilier spécifique a suivi ses utilisateurs dans leur migration. C'est donc petit à petit que les bureaux ont repris un visage normal, au gré des aménagements spécifiques intervenus après la première phase de la réorganisation.

Cette situation d'urgence était une première pour la CADEV. Le principe de l'estimation des besoins suivie de livraisons standardisées a été la condition, pour son directeur, de la gestion rapide de la crise et à un coût très faible, puisque seuls des éléments de stock ou de récupération ont dû être engagés en plus des frais de transports. — SR

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Suite à l'incendie du 14 mai, seule une version raccourcie du Bulletin des postes vacants paraît ci-dessous. L'intégralité de la description des postes peut être consultée sur le site officiel de l'Etat de Vaud: www.vaud.ch ou dans la *Feuille des Avis Officiels* (FAO).

DEC Département de l'économie

Secrétaire pour le Service de l'éducation physique et du sport 100%

Renseignements: M. Raymond Bron, 021/316.39.30

Adresse: réf. 3537G, Service de l'éducation physique et du sport, M. Raymond Bron, Ch. de Maillefer 35 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'exploitation aux Ecoles et stations agricoles cantonales de Grange-Verney, Moudon 80%

Renseignements: M. Jean-Jacques Etter, 021/995.34.34

Adresse: réf. 3519G (Cuisine), Direction de l'Ecole et stations agricoles cantonales de Grange-Verney – 1510 Moudon.

Employé-e d'administration au secrétariat des Ecoles et stations agricoles cantonales de Grange-Verney, Moudon 100%

Renseignements: M. Jean-Jacques Etter, 021/995.34.34

Adresse: réf. 3522G (Secrétariat), Service de l'agriculture, Direction de l'Ecole et stations agricoles cantonales de Grange-Verney – 1510 Moudon.

Employé-e principal-e d'administration pour le Service de l'éducation physique et du sport 100%

Renseignements: M. Jean-François Martin, 021/316.39.33

Adresse: réf. 3529G, Service de l'éducation physique et du sport, M. Raymond Bron, Ch. de Maillefer 35 – 1014 Lausanne

Employé-e principal-e d'administration pour le Service de l'éducation physique et du sport 50%

Renseignements: M. Michel Jatton, 021/316.39.60

Adresse: réf. 3535G, Service de l'éducation physique et du sport, M. Raymond Bron, Ch. de Maillefer 35 – 1014 Lausanne

Employé-e d'administration pour le Service de l'éducation physique et du sport 100%

Renseignements: M. Jean-François Martin, 021/316.39.33

Adresse: réf. 3536G, Service de l'éducation physique et du sport, M. Raymond Bron, Ch. de Maillefer 35 – 1014 Lausanne

DFIN Département des finances

Taxateur/trice fiscal-e auprès de l'Office d'impôt de Lausanne-Ville 100%

Renseignements: M. Eric Horisberger, 021/316.22.01

Adresse: réf. 3528G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Section Ressources humaines et formation, Av. Jomini 8 case postale 177 – 1018 Lausanne

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Secrétaire général-e du Département 100%

Renseignements: M. Christian Pilloud, 021/316.35.00

Adresse: réf. 3520G, Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse, Mme Anne-Catherine Lyon, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Adjoint-e C (Responsable de la communication du Rectorat de l'Université de Lausanne) 100%

Renseignements: M. Jean-Marc Rapp, 021/692.20.11

Adresse: réf. 3514G, Université de Lausanne, Mme Tessa Gozzo, Gestion du personnel, BRA – 1015 Lausanne

Maître-ss-e d'enseignement professionnel B ou B en formation pour le métier de polymécanicien-ne auprès de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers (ETML) de Lausanne 100%

Renseignements: M. Jean-Luc Roggo, 021/316.77.12 ou 078/657.70.92. Délai d'envoi des candidatures: 10.06.02.

Adresse: réf. 3541G, Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne, M. Philippe Béguelin, Rue Sébeillon 12 – 1004 Lausanne

Maître-ss-e d'enseignement professionnel B ou B en formation pour le métier d'informaticien-ne auprès de l'Ecole Technique – Ecole des Métiers (ETML) de Lausanne 100%

Renseignements: M. Pierre Aubert, 021/316.02.60

Adresse: réf. 3544G, Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne, M. Philippe Béguelin, Rue Sébeillon 12 – 1004 Lausanne

Maître-ss-e d'enseignement professionnel A, B, B en formation ou C pour l'Ecole professionnelle de Montreux 50 à 100%

Renseignements: M. Bernard Stadelmann, 021/964.74.84

Adresse: réf. 3540G, EPM, M. Pierre Durussel, Av. J.-J.-Rousseau 3 – 1815 Clarens

Premier/ère secrétaire A pour le Service de la formation professionnelle 100%

Renseignements: M. Marc Morandi, e-mail: marc.morandi@sfp.vd.ch

Adresse: réf. 3524G, Service de la formation professionnelle, M. Marc Morandi, rue St-Martin 24 – 1014 Lausanne

Secrétaire ou Employé-e principal-e d'administration au Décanat de la Faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne 60%

Renseignements: Mme Isabelle Vouilloz, 021/692.31.14

Adresse: réf. 3542G, Université de Lausanne, Mme Tessa Gozzo, BGP-UNIL, BRA – 1015 Lausanne

Laborantin-e principal-e ou Laborantin-e à l'Institut de biologie animale de l'Université de Lausanne 50%

Renseignements: Mme Tessa Gozzo, 021/692.23.10
Adresse: réf. 3513G, Université de Lausanne, Mme Tessa Gozzo, BGP-UNIL – 1015 Lausanne

Laborantin-e à l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne 50%

Renseignements: M. Ian Sanders, 021/692.42.61
Adresse: réf. 3539G, Université de Lausanne, Mme Tessa Gozzo, BGP-UNIL – 1015 Lausanne

Employé-e d'administration pour l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne 100%

Renseignements: M. Laurent Zavagno, 021/316.95.05
Adresse: réf. 3518G, Ecole professionnelle commerciale de Lausanne, M. Laurent Zavagno, Ch. de la Prairie 11 – 1007 Lausanne (joindre une photo au dossier de candidature)

Employé-e d'administration pour le Service de la formation professionnelle 50% à 80%

Renseignements: M. Marc Morandi, e-mail: marc.morandi@sfp.vd.ch
Adresse: réf. 3521G, Service de la formation professionnelle, M. Marc Morandi, rue St-Martin 24 – 1014 Lausanne

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Employé-e au Musée cantonal de géologie 25%

Renseignements: Mme Odile Favret, 021/692.44.70
Adresse: réf. 3523G, Service des affaires culturelles, M. Aymon Baud, UNIL-BFSH2 – 1015 Lausanne-Dorigny

Secrétaire (H/F) pour le Service de justice, intérieur et cultes 60%

Renseignements: M. Fabrice Weber, 021/316.45.48
Adresse: réf. 3527G, Service de justice, intérieur et cultes, M. Fabrice Weber, Place du Château 1 – 1014 Lausanne

DINF Département des infrastructures

Ingénieur-e C pour la coordination et le pilotage des projets au Service de l'information sur le territoire

Renseignements: Mme Béatrice Simos-Rapin, 021/316.24.61
Adresse: réf. 3525G, Service de l'information sur le territoire, Mme Béatrice Simos-Rapin, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne

Chef-fe d'atelier au Centre d'entretien de Bursins 100%

Renseignements: M. Jean-Pierre Boutellier, 021/824.14.71
Adresse: réf. 3517G, Centre d'entretien des routes nationales de Bursins, M. Jean-Pierre Boutellier – 1183 Bursins

Employé-e d'administration pour le Secrétariat général. Durée déterminée au 30.06.03, éventuellement renouvelable 50% le matin

Renseignements: M. Abdelilah Zertiti, 021/316.71.41
Adresse: réf. 3526G, Secrétariat général du DINF, M. Daniel Bringolf, Ressources humaines, Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Ingénieur-e D ou C (agro-alimentaire) pour le Laboratoire cantonal, contrôle des denrées alimentaires 100%

Renseignements: M. Christian Richard, 021/316.43.43
Adresse: réf. 3506G, Laboratoire cantonal, M. Charles Charvet, Ch. des Boveresses 155 – 1066 Epalinges

Secrétaire pour le Service des automobiles et de la navigation 100%

Renseignements: M. Pierre Pellaton, 021/316.88.74
Adresse: réf. 3538G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale – 1014 Lausanne

Employé-e de bureau qualifié-e pour le Service des automobiles et de la navigation 100%

Renseignements: M. Alain Rista, 021/316.88.98
Adresse: réf. 3515G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, Case postale – 1014 Lausanne

Cantonnier/ère des lacs et cours d'eau pour le Service des eaux, sols et assainissement, Payerne 100%

Renseignements: M. Pascal Rapin, 026/662.37.30
Adresse: réf. 3516G, Service des eaux, sols et assainissement, M. Pascal Rapin, Rue du Temple 6 – 1530 Payerne

OJV Ordre judiciaire vaudois

Adjoint-e B (Contrôleur/euse de gestion) pour le Secrétariat général 100%

Renseignements: M. François Kern, 021/316.15.11
Adresse: réf. 3367G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Simon Méan, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:
 8h - 12h et 13h30 - 17h
 (vendredi jusqu'à 16h30)



Les décisions de la quinzaine

8,5 millions pour la Maternité du CHUV

Le Conseil d'Etat a adopté un projet de décret portant sur un crédit d'ouvrage de 8,55 millions pour la rénovation de la Maternité du CHUV. Ce crédit permettra d'adapter le bloc opératoire et les consultations ambulatoires aux besoins et aux exigences actuelles. Les travaux se dérouleront en cinq étapes de manière à maintenir l'activité de tous les services de la Maternité pendant les trois ans que durera le chantier.

J.-P. Hamel, Office des constructions des Hospices cantonaux, 021/314 69 53.

Publications de l'Etat: pas au service des chefs de département

En réponse à une question du député Olivier Forel sur la brochure «Le DSE au quotidien», le Conseil d'Etat réaffirme les règles usuelles en matière de publications de l'Etat, qui ne peuvent pas être au service personnel d'un chef de département, mais doivent répondre à des besoins objectifs d'information de la population ou d'une frange de la population. «Le DSE au quotidien» répond, selon le Conseil d'Etat, à un tel besoin. Cette brochure est, par ailleurs, régulièrement insérée dans le journal de la fonction publique, «La Gazette», qui est diffusé à l'intérieur de l'administration, ainsi qu'auprès des députés et des communes.

Laurent Rebeaud, chef du Bureau de l'information et de communication de l'Etat de Vaud, 021/316 40 50.

Loi cantonale sur l'information: le Conseil d'Etat adapte son projet

Réaffirmant le principe que les activités de l'Etat doivent être le plus transparentes possible pour tous les citoyens, le gouvernement se rallie aux amendements préconisés par la commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur le projet de loi sur l'information (LINFO). Cette décision a été guidée par des éléments nouveaux: une recommandation européenne adoptée il y a peu, l'évolution récente des législations dans ce domaine ainsi que les travaux de la commission parlementaire. Le point central concerne l'autorité de recours, en l'occurrence le Tribunal administratif et non plus le Conseil d'Etat.

Vincent Grandjean, chancelier, 021/316 40 42 ou 079/210 84 09.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Projet de révision des tarifs de transport de journaux par la Poste: Vaud réservé

Dans le cadre de la consultation fédérale sur la révision partielle de l'ordonnance sur la Poste

concernant les prix préférentiels applicables au transport de journaux et de périodiques, le Conseil d'Etat regrette les différences importantes de traitement introduites. Il relève que les critères d'octroi de subventions sont trop restrictifs, comme par exemple le critère de parution hebdomadaire, et pense que les critères de la fréquence de parution et de l'importance du tirage pourraient être remplacés par un système de subventions dégressif plus équitable.

Me Christine Maurer, conseillère juridique, SJIC, 021 316 45 45

DEC

Département de l'économie

Assouplissement du règlement sur les loteries, tombolas et lotos

En réponse à un postulat du député Noël Crausaz, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de modifier le règlement sur les loteries, tombolas et lotos, en tenant compte du fait que l'actuelle réglementation ne répond plus aux besoins des sociétés locales qui doivent faire face à des difficultés financières importantes. Les sociétés pourraient dorénavant faire appel à des personnes proches ou amies pour l'organisation d'un loto, pour autant qu'elles n'assument pas de responsabilités liées aux dispositions en vigueur. De plus, un loto pourrait être organisé dans n'importe quelle autre commune du canton que la commune du siège de la société et non plus seulement dans une commune voisine.

Me Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021/316 46 01.

L'Etat de Vaud adhère à l'Association World Sports Forum

Le Conseil d'Etat a décidé d'adhérer au World Sports Forum (WSF), dont le but est l'encouragement au sport, la promotion et la recherche sur l'impact du sport sur la société, ainsi que l'incitation à la discussion interdisciplinaire sur le sport. La conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor a été désignée comme représentante du Conseil d'Etat au sein du WSF. Décision notamment motivée par le fait que le 3ème World Sports Forum (1ère édition à Lausanne) s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec une bonne participation. La prochaine édition aura lieu du 22 au 24 septembre 2002, à Lausanne.

Diane Wild, déléguée au sport international au Service de l'éducation physique et du sport, 021 316 39 37.

Lancement d'une étude d'impact du tourisme sur l'économie vaudoise

Afin de mieux cerner l'importance des retombées économiques des branches touristiques, le Canton de Vaud et l'Office du tourisme vaudois (OTV) - en collaboration avec l'unité d'enseignement et de recherche en tourisme de l'Université de Lausanne ainsi qu'avec le soutien des destinations vaudoises - lancent une vaste étude d'impact, dont les résultats définitifs seront connus à fin 2003. Cette étude, que réalisera l'Institut de

recherche socio-économique Rütter + Partner, s'appuiera sur deux enquêtes, dont l'une s'adressera aux hôtes de notre canton et l'autre aux entreprises des principales branches économiques liées au tourisme.

Muriel Thalmann, économiste au Service de l'économie et du tourisme, 021/316 60 37, et Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

DINF

Département des infrastructures

«Science et Cité»: oui à un projet vaudois

Le Conseil d'Etat a confirmé son intention d'accueillir sur territoire vaudois la «Maison Science et Cité» de Suisse romande. Il a toutefois écarté les projets d'Explorapark à Vevey et de Parc des sciences à Yverdon, au profit d'une «troisième voie» dont la localisation n'est, en l'état, pas déterminée. Il doit y avoir en Suisse trois Maisons Science et Cité, qui auront pour mission la vulgarisation, la communication et l'éducation dans le domaine des sciences.

Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Réorganisation des Hospices cantonaux

Le Conseil d'Etat a adopté le rapport sur la réorganisation de la structure et de la direction des Hospices cantonaux. L'objectif principal de cette réorganisation est d'intégrer l'ensemble des institutions des Hospices dans une seule et même entité hospitalo-universitaire, dotée d'une direction unique.

Bernard. Decrauzat, secrétaire général, 021 / 316 50 46.

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Corrections fluviales aux Diablerets

Suite à la crue de mai 1999, le Conseil d'Etat constituait l'Entreprise de correction fluviale de la Grande-Eau aux Diablerets et accordait un premier crédit de 565'000 francs pour des travaux d'urgence. La deuxième phase des travaux vise notamment à sécuriser le village et à éviter les débordements chroniques au droit du pont des Moulins. Le Conseil d'Etat a accepté d'accorder le crédit nécessaire de 1'609'500 francs qui vient compléter la subvention fédérale et la part communale. Ce crédit doit encore être approuvé par le Grand Conseil.

Service des eaux, sols et assainissement, François Matthey, 021/316 75 09.